









ETUDE DE CAS 6:

Enregistrement de données dans le portail central du bureau d'échanges sur la biosécurité – (Gestion des risques et les lois nationales ou les réglementations)

Objectif:

Comprendre le processus d'enregistrement d'informations dans le Bureau d'Echanges sur la BioSécurité (transmission et approbation), spécialement au niveau des OVM's (Organismes Vivants Modifiés) et des décisions et déclarations concernant ces OVM's

Réglementations:

Acquérir une connaissance générale sur l'enregistrement de données selon les différents écrans.

Référence :

http://bchtraining.cbd.int (Site web de la formation par démonstration)



CASE STUDY 6:

Enregistrement de données dans le portail central du bureau d'échanges sur la biosécurité – (Gestion des risques et les lois nationales ou les réglementations)

Les participants doivent se regrouper sur 5 lignes

Ligne 1 : Groupe 1 - Grèce

Ligne 2: Groupe 2 - Angola

Ligne 3: Groupe 3 - Andorre

Ligne 4: Groupe 4 - Comores

Ligne 5 : Groupe 5 - Bénin

Chaque utilisateur dans un groupe tiendra le rôle d'Utilisateur National Autorisé et de Point Focal National de BioSécurté, à tour de rôle.

A titre d'exemple les noms d'utilisateur se liront comme suit :

(NAU = National Authorized User = Utilisateur national autorisé)

(NFP = National Focal Point = Point Focal National)

« GROUPE_x.NAU_n ».....GROUPE_3.NAU_2 »

ou encore

« GROUPE x.NFP »......GROUPE 5.NFP

Débutons l'exercice :

Premièrement, le premier participant de chaque ligne sera le « BCH-NFP » (le Point Focal National de la BioSécurité), et tous les autres de la ligne seront les NAUs (les utilisateurs nationaux autorisés)

Les participants doivent entrer dans le site web de formation en utilisant l'URL suivant : http://bchtraining.cbd.int

Les participants utiliseront le mot de passe pour accéder au centre de gestion – utilisateur, comme décrit ci-haut, Tous les mots de passe sont « montreal ».

En suivant les rôles attribués (NAU1, NAU2, etc), chaque participant doivent inscrire quelques données fictives concernant un risque relatif à un OVM existant et, ensuite, une inscription concernant la loi nationale ou une déclaration sur les OVM's (en rapport avec l'OVM précédemment enregistré, les coordonnées de l'Autorité Nationale Compétente). Les participants verront ensuite que cette inscription portera la mention « en attente d'approbation ».

Le Point Focal de la BioSécurité inscrit aussi quelques données (NOTE : les données seront automatiquement validées, dans ce cas)

Lorsque tous les participants du groupe auront inscrit au moins une donnée chacun dans chaque rubrique, le Point Focal de la BioSécurité validera ou rejettera *une d'entre elles*. Les utilisateurs nationaux autorisés pourront suivre cette opération sur l'ordinateur du Point Foval de la BioSécurité

Les participants changent maintenant de rôle entre eux, de manière à ce que tous puissent tenir le rôle du Point Focal de la BioSécurité.

Durant cet exercice, les participants pourront explorer les fonctions suivantes :

En utilisant le bouton de traduction (petit bouton gris où on voit apparaître « SP,FR,RS etc ») pour obtenir une traduction.

En utilisant le bouton « Boîte à Courrier », cette fonction a été développée pour permettre de consulter les courriers électroniques échangés entre les systèmes et les utilisateurs (confirmations de courriers électroniques, demande de validation de e-courrier)

Editer ou supprimer une donnée

Sauvegarder une copie pour éditer ultérieurement.